**Procès-Verbal de L’Assemblée Générale**

Vendredi 4 février 2022

PRESENTS :

Collège non étudiant :

AMBAL Thierry INP Toulouse

BAUP Jean-Luc INSA Toulouse

BOSSELUT Matéo UT1 Capitole

CASTEL Benjamin UT Capitole

CASSAN Jean Yves U. Montpellier

DESSACS Hélène UT Capitole

DESSACS Jean Louis INP Toulouse

GUYOMARCH Claude UPS Sabatier

MARIE Jean François Université Paul Valéry

ROSSARD Sylvie INSA Toulouse

SANSAS Patrick UT2 Jean Jaurès Toulouse

SICART Katherine ENSA Toulouse

TESTANIERE Cédric École Mines Ales

VERDEIHLAN Daniel Université Montpellier

VIELJUS Christophe École Mines Ales

WOOCK Elodie UT1 Capitole Toulouse

Collège étudiant :

BARNEBOUGLE Mattin École Mines Ales

BRUYERE Kévin Univ. Paul Valéry

MARTIN-REBOUISSON Corto Ecole vétérinaire Toulouse

DECOURS Joana INSA Toulouse

FAUPIN Basile INSA Toulouse

FERRIERE- BIBAL Julien UT Capitole

GOUDIN Romain UT2 Jean Jaurès Toulouse

LACHEVRE DUFAU Bastien INP Toulouse

LAUGEL Louise SUP AGRO (procuration P. PILLET)

LOMBARD Léo SUP Agro Montpellier

MANNONI Zephyrin INSA Toulouse

MINATO Aline École Mines Ales

NICOLAS Anna Sciences Po Toulouse

PEREZ Loïc Université Montpellier

PLAZA Alexis Science Po Toulouse

PONCIN Charline École vétérinaire Toulouse

RAYNAL Paul INP Toulouse

TAILLANDIER Léo SUP Agro Montpellier

INVITES :

BARBARON olivier Assistant sportif LSUO Toulouse

CIGAGNA Albert Directeur régional LSUO Toulouse

JOURDA Alexandre Directeur régional LSUO Montpellier

LEBLANC Christelle Assistante administrative LSUO Montpellier

ROUBEYRIE Marianne Assistante administrative LSUO Toulouse

EXCUSES :

HALLART Dominique Université Montpellier

ARQUE Didier Directeur régional LSUO Toulouse

Le quorum n'étant pas atteint, et comme prévu dans la convocation, Claude GUYOMARCH propose de démarrer l'assemblée générale extraordinaire.

Il remercie tous les participants, il explique également sa déception de ne pas avoir pu faire l’AG en présentiel.

Claude GUYOMARCH ouvre la séance et l’ordre du jour demande à l’assemblée si il y a des points à ajouter.

H DESSACS souhaite discuter éventuellement des commissions que l’on devait mettre en place.

Il présente l’ordre du jour.

1. **Approbation du CR de l’AG du 28/06/2021 …**(*vote)*
2. **Présentation du bilan d’activité 2020.21 …**(*vote)*
3. **Présentation du budget exécuté 2020.21 …**(vote)
4. **Proposition du CD, concernant l’affectation du résultat financier 2020.21 …**(vote)

Achat de minibus et du photocopieur pour Toulouse

1. **Présentation du prévisionnel 2021.22 …**(vote)
2. **Remplacement pour raison de vacances de postes des membres du comité Directeur de la LSUO / Présentation des propositions du CD du 7/01** ….(vote)
3. **Remplacement pour raison de vacances de postes, des délégués de la LSUO à l’AG de la FFSU / Présentation du choix du CD sur cette question** …(vote) (3 postes à pourvoir ; NE 1 chaumard E 2 postes)
4. **Questions diverses**

C. GUYOMARCH présente les deux modifications d’articles de nos statuts qui ont été votées au niveau fédéral et qui doivent être ratifiées au niveau régional.

Statuts de la ligue

Article 5 : Pour l’année universitaire 2021-2022, au vu des circonstances exceptionnelles dues à la crise sanitaire, la détermination du nombre de licencié.e.s de chaque AS ou club, sera faite en fonction du total des licences délivrées au sein de ceux-ci à la fin de l’année universitaire 2020, soit au 31 août 2020.

Article 6 : Afin de favoriser la participation du plus grand nombre, et plus généralement d’inscrire les réunions dans un objectif de développement durable, le mode de réunion de l’assemblée est par principe hybride, permettant à chaque membre de participer aux assemblées soit en présentiel, soit via tout moyen de télécommunication à distance en temps réel, telle que la visioconférence ou la conférence téléphonique.

Article 9 : Afin de favoriser la participation du plus grand nombre, et plus généralement d’inscrire les réunions dans un objectif de développement durable, le mode de réunion du comité directeur est par principe hybride, permettant à chaque membre de participer soit en présentiel, soit via tout moyen de télécommunication à distance en temps réel, telle que la visioconférence ou la conférence téléphonique. En cas de nécessité motivée, les réunions pourront avoir également lieu exclusivement en présentiel ou exclusivement à distance.

**Vote : 85 % de participation**

**Pour  100% Contre : 0 Abstention : 0**

**Adopté à l’unanimité**

1. **Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 28/06/2021**

Le compte rendu de l’Assemblée Générale est mis au vote

**Votes : 32**

**Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 2**

**Adopté à la majorité**

1. **Présentation du bilan d’activité 2020.21 …**(*vote)*

Alexandre JOURDA présente le rapport d’activité

* Licences ne sont pas représentatives cette année, du fait du covid.
* Pas de compétitions sportives.
* Certaines formations maintenues
* Formations sportives (Capacité Universitaire Arbitre) en rugby, boxe et savate, totalement dématérialisées.
* Formation des JDUA en partenariat avec la MAIF et l’école SUP AGRO
* Formation citoyenne, les 3 services civiques ont validé le PSC1
* Conception d’un guide sport et développement durable à destination des associations sportives
* Deux projets en partenariat avec le CROUS de l’académie de Montpellier
* U FIT CHALLENGE projet de challenge sportif en ligne afin de continuer à proposer aux étudiants une activité sportive. Environ 200 participants sur l’académie de Montpellier.
* SPORT DANS MA CITE a permis de proposer des activités sportives, ludiques, des tournois et des ateliers de prévention santé aux étudiants restant dans les Cités U pendant les vacances d’été. 12 Emplois saisonniers crées, plus de 500 participants et 6000 participations.

JL BAUP souligne la diversité des formations et aimerait étendre la formation PSC1 aux étudiants …

C GUYOMARCH propose d’y réfléchir et de le budgétiser.

C. VIELJUS rappelle que l’école des Mines d’Ales prend en charge le PSC1 pour tous les capitaines d’équipe (environ 50 étudiants chaque année).

**Votes : 35**

**Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0**

**Le rapport d’activité est approuvé à l’unanimité**

1. **Présentation du budget exécuté 2020.21 …**(vote)

Albert CIGAGNA explique le budget réalisé de l’année 2020 2021, il rappelle que l’état nous a aidé à hauteur de 120 000 euros (Exonération ; Fonds solidarité ; Chômage partiel).

A. JOURDA confirme que le budget de 68 000 euros provient de la CVEC sur la partie CROUS.

Pour rappel le CROUS prélève 15% de la collecte CVEC et a pour mission de les réinjecter totalement dans la santé, le sport, la culture et développement durable.

Le CROUS de l’académie de Montpellier souhaite renouveler l’opération SPORT DANS MA CITE cet été.

Produit exceptionnel : vente des deux véhicules.

JL BAUP remercie le président d’avoir pu échanger sur le budget.

Vote : 32 votes

**Pour 32 Contre : 0 Abstention : 0**

**Adopté à l’unanimité**

1. **Proposition du CD, concernant l’affectation du résultat financier 2020.21 …**(vote)

C. GUYOMARCH évoque que le Comité Directeur a enteriné la proposition d’acheter un minibus et un photocopieur pour le site de Toulouse.

A CIGAGNA rappelle que le devis était de 36 650 .00 euros ( proposition commerciale à 25 000 euros). Il faut ajouter une subvention à hauteur de 10 000 euros environ de la région pour compléter l’achat

Au vu des aides pour l’achat du minibus, JL BAUP souhaite que l’on réfléchisse à l’achat d’un second minibus.

**Votes : 33**

**Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0**

**Approuvé à l’unanimité**

1. **Présentation du prévisionnel 2021.22 …**(vote)

A CIGAGNA rappelle que le prévisionnel a été établi sur l’année 2019 2020, et que la Ligue du Sport U Occitanie a laissé exceptionnellement le choix aux Associations Sportives de la prise du contrat licence et cela jusqu’ au 31 janvier 2022. Date à laquelle elles doivent choisir.

Pour information, les recettes prévisionnelles des licences est atteint à ce jour.

**Votes : 33**

**Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0**

**Approuvé à l’unanimité**

1. **Remplacement pour raison de vacances de postes des membres du comité Directeur de la LSUO / Présentation des propositions du CD du 7/01** ….(vote)

TOULOUSE Collège EtudiantEddy TROUPEL Sciences po Toulouse 32

MONTPELLIER Collège Non Étudiant Christophe VIELJUS Ecole Mines Ales 31

Lionel CARIAT U. Montpellier 33

Collège Etudiant LOIC PEREZ U. Montpellier 31

Eliott ROGER Ecole Mines Ales 33

Morgane COTTIN U. Montpellier 33

Pierre Louis DESTAILLEURS U. Montpellier 33

1. **Remplacement pour raison de vacances de postes, des délégués de la LSUO à l’AG de la FFSU / Présentation du choix du CD sur cette question** …(vote)

3 postes à pourvoir

Julien FERRIERE BIBAL UT 1 Capitole Toulouse collège Etudiant 32

Katherine SICART ENSAT collège Non Etudiant 32

Loic PEREZ U. Montpellier collège Etudiant 30

1. **Questions diverses**

Loic PEREZ demande si nous avons des informations sur un assouplissement du huit clos ?

H. DESSACS souhaite évoquer les commissions que la ligue a mis en place. Celle du handicap n’a pas encore travaillé à ce jour, mais elle évoque qu’au sein de l’UT Capitole il y a un projet handisport et invite tous les collègues et étudiants des Universités et Ecoles de Toulouse et de Montpellier le 1er avril de 14h à 17h sur une journée handisport ouvert aux étudiants valides et aux étudiants en situation de handicap. Il sera proposé du rugby fauteuil, du cécifoot ,du volley assis ,du laser fauteuil…

Claude GUYOMARCH rappelle que le projet fédéral sera finalisé et présenté à l’Assemblée Générale fédérale du 4 avril et que le handisport fait partie intégrante du projet fédéral comme le développement durable, les JO 2024, la féminisation du sport et la citoyenneté.

Le président souhaite que la FFSU soit un partenaire des services des sports.

JY CASSAN rappelle que le GNDS et la FFSU essayent de travailler ensemble. La rédaction d’une charte des bonnes pratiques va se réaliser prochainement.

Claude GUYOMARCH clôture la séance à 21 H et remercie l’ensemble des présents.